



# Actualités des Archives nationales d'Outre-mer ou Petite chronique des « ANOMalies » - n°5

*Embellie hivernale ou amélioration durable ?*

L'action de la CFDT-Culture aux Archives nationales d'Outre-mer (ANOM) a porté ses fruits : le changement de secrétaire général, auquel nous avons œuvré, a permis de sortir d'une situation de blocage dont les conséquences sur le climat de l'établissement étaient graves, ainsi que l'ont montré les résultats de l'enquête sur les risques psycho-sociaux menée par questionnaire auprès des agents en mars 2016.

Une véritable concertation sur la définition de l'organigramme du service a enfin eu lieu et a abouti à un projet satisfaisant. C'est pourquoi la CFDT-Culture a donné un avis favorable à ce projet tant au CHSCT ANOM-ANMT qu'au CT Archives.

Est-ce à dire que désormais tout se déroule pour le mieux dans le meilleur des mondes archivistiques aux ANOM ? Ce serait excessif. Outre qu'il est toujours plus long et plus difficile de reconstruire que de détruire, il reste du travail à accomplir.

La réflexion sur les actions de prévention des risques psycho-sociaux, qui a commencé, doit encore aboutir à des mesures concrètes inscrites dans le document unique d'évaluation et de prévention des risques (DUERP). Il faudra ensuite évaluer l'efficacité de ces mesures. Dans ce but la CFDT-Culture a proposé, lors du dernier CHSCT, que l'enquête de mars dernier soit reconduite l'année prochaine afin de pouvoir mesurer objectivement l'évolution de la situation.

De même, nous serons attentifs à ce que l'étape à venir après l'organigramme, à savoir la définition du projet scientifique, culturel et universitaire du service, soit menée en associant l'ensemble des personnels et permette ainsi de donner à chacun une perspective claire.

Il est essentiel, en effet, de définir une politique scientifique de qualité, qui ne soit pas guidée uniquement par le souci d'aller vite et de faire du chiffre. Vite fait rime souvent avec mal fait. Les ANOM disposent d'une équipe compétente, que nombre d'autres services d'archives lui envient et qui doit pouvoir exprimer cette compétence. Les ANOM ont une méthode confirmée de production d'instruments de recherche en ligne de grande qualité, qu'il serait dommage de remettre en cause au nom d'une simplification qui, pour utile qu'elle soit dans certains cas, ne doit pas aboutir à une régression.

**Bref, la CFDT-Culture reste mobilisée et vigilante pour que le « printemps des ANOM » dure bien au-delà de l'hiver.**

CFDT-Culture, section Archives  
lundi 12 décembre 2016